

Saint Martin d'Hères, le 20 janvier 2016



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Affaire suivie par : Caroline BIARD
Tél : 04 56 82 58 19
Mél. : caroline.biard@univ-grenoble-alpes.fr

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble -Alpes
Séance du mardi 19 janvier 2016

N° 005 – D19.01.2016

L'an deux mil seize, le dix-neuf janvier à quatorze heures, le Conseil d'Administration de l'Université Grenoble-Alpes était rassemblé en séance plénière, en salle Doyen Maillet du bâtiment Pierre-Mendès-France après convocation légale, sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour : Changement de dénomination du bâtiment Latour-Maubourg (pôle universitaire de Valence)

Membres présents : Lise DUMASY, Marie-Laurence CARON FASAN, Hervé COURTOIS, Pierre THIBAUT, Jean-Philippe VUILLEZ, Lionel FILIPPI, Robert BONAMY, Mary CALLANAN, Kirsten MARTENS, Manuel MUNOZ, Françoise PAPA, Isabelle BORRAS, Gérard FORESTIER, Eric GUINET, Mitra KAFAI, Abdelmalek MABED, Orianna SOTO, Marine HAURILLON, Camille DUGELAY, Tanguy MAQUINGHEN, Clément ROUQUIER, Gaspard TERRAY, Laora VACHAUD, Jocelyne GARNIER, France-Dominique LOUIE, Sylvie VIANNET.

Membres représentés : Sébastien BERNARD (procuration à Manuel MUNOZ), Almudena DELGADO LARIOS (procuration à Lionel FILIPPI), Anne-Marie GRANET ABISSET (procuration à Hervé COURTOIS), Nicolas DARAGON (procuration à Jean-Philippe VUILLEZ), Sylvie MARTIN MERCIER (procuration à Pierre THIBAUT), Claus HABFAST (procuration à Kirsten MARTENS), Walhid RACHIDI (procuration à Orianna SOTO), Edith BOLF (procuration à Isabelle BORRAS).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le 21/02/16

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 21/02/16

Membres absents ou excusés : Christoph SORGER, Ahmed LBATH.

Rapporteur : Mme Lise DUMASY, Présidente.

Considérant que le bâtiment Latour-Maubourg qui accueille des formations de lettres, langues, arts du spectacle, droit, économie et gestion n'est identifié à ce jour que par référence directe à sa situation dans le quartier Latour-Maubourg de Valence,

Considérant que ce bâtiment fêtera ses 20 ans d'existence les 6 et 7 avril 2016, autour d'une journée d'études organisée sur le thème "Femmes en résistance: du XVIIIe siècle à nos jours »,

Après consultation des personnels du site sur plusieurs noms de femmes remarquables de la région,

Il est proposé au Conseil d'Administration que le bâtiment Latour-Maubourg prenne le nom de Marguerite SOUBEYRAN,

Cette appellation prendra effet lors des manifestations mises en place, en avril 2016, lors du 20^{ème} anniversaire du site.

A la suite de cet exposé, Mme la Présidente soumet cette proposition au vote des membres du Conseil d'Administration.

Les résultats du vote sont les suivants :

Membres en exercice	37
Membres présents	26
Membres représentés	8
Nombre de votants	34
Voix favorables	34
Voix défavorable	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité, le changement de dénomination du bâtiment Latour-Maubourg (Valence) en Pôle Universitaire Marguerite SOUBEYRAN.

Fait à St Martin d'Hères, le 20 janvier 2016

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice générale des services adjointe,

Pour la Présidente
et par délégation
Martine PEVET
La Directrice Générale des services

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération affichée le 21/02/16

Délibération transmise au contrôle de légalité du Rectorat le 26/02/16